

EXPERIMENTATION : écrit n°2 sur l'action 2009/2010 (3^e année de l'expérimentation)

Titre de l'action : E3D (établissement en démarche de développement durable)

Académie de Nancy-Metz

**Lycée régional d'enseignement général et technologique Arthur Varoquaux rue Jean
Moulin 54510 Tomblaine**

Bilan de la démarche E3D pour l'année scolaire 2009 - 2010

Les éco-délégués : réseau social, espace et vecteur de communication, force de proposition

Laurent LITZENBURGER

INTRODUCTION

Les éco-délégués, une action pédagogique ou une action de communication ?

La mise en place de groupes de travail (2005-2006) à l'école de Tomblaine (54510) au sein du lycée régional d'enseignement général et technologique Arthur Varoquaux (54510) au sein de l'académie de Nancy-Metz.

1. Impulser l'émergence d'un groupe d'éco-délégués

1.1. Pourquoi impulser l'émergence d'un groupe d'éco-délégués au sein du lycée Varoquaux ?

Premier constat : le manque d'un espace de réflexion et de travail pour les élèves

L'établissement est inscrit dans une démarche de développement durable (E3D) depuis l'année scolaire 2007-2008, ce qui signifie qu'il essaie de mettre en place une réflexion transversale aux disciplines, aux classes et aux acteurs du lycée autour des enjeux du développement durable. Cette approche pédagogique s'est doublée d'un dispositif plus technique, sous la forme d'un « Agenda 21 scolaire » (= programme d'actions pour le XXI^e siècle), c'est-à-dire un audit intégral de l'établissement, réalisé par tous les acteurs de la communauté scolaire, visant à identifier ses points forts et faibles en termes de développement durable (sous toutes ses formes). Cette photographie de l'établissement a permis de faire émerger une multitude de piste d'actions concrètes, dont certaines passent par des financements réalisés par la Région, qui a missionné le cabinet d'audit.

Le point de rencontre entre l'entrée technique (Agenda 21 scolaire) et l'entrée pédagogique (démarche E3D) passe donc par une appropriation des pistes de l'audit par les élèves, en fonction des spécificités de leurs filières, qui peuvent donc ainsi confronter leurs cours théoriques ou pratiques à une réalité locale, celle de leur établissement. C'est ce qui constitue le point fort de la démarche E3D.

L'un des points faibles de cette démarche réside dans le fait que les élèves ne peuvent réfléchir et s'impliquer dans les actions de l'établissement que si celles-ci sont animées par tout ou partie de leur équipe enseignante, en coïncidence avec leurs programmes scolaires. Hors, dans un établissement de plus de 1600 élèves réparties sur une multitude de filières générales et techniques, il est tout simplement impossible d'impliquer tout le monde par une entrée avant tout scolaire (en classe, de façon disciplinaire ou co-disciplinaire).

Il y a donc là un manque, qui a émergé durant l'audit, qui méritait d'être comblé : comment permettre aux élèves qui le souhaitent de s'impliquer dans la démarche hors du temps scolaire ?

Bilan de l'audit : FICHE 11 – COMMUNICATION INTERNE AU LYCEE	
<i>Points forts</i>	<i>Points faibles</i>
Prise de conscience des équipes de l'importance de la communication. Soucis de diversification des supports de communication. De plus en plus d'enseignants se familiarisent avec l'outil informatique. Nouvel outil : PLACE du lycée. Salles bien équipées en TICE.	Taille du Lycée Varoquaux. Difficulté à faire passer des informations à l'ensemble de la communauté scolaire. Diversité des lieux, des personnels, des intérêts. Maintenance du parc informatique difficile (réalisée par des professeurs dynamiques, mais qui ont des cours à assurer), un professionnel à temps plein éviterait de nombreux dysfonctionnements !

Second constat : la difficulté de communiquer en interne autour du DD

La taille de l'établissement, tant en termes d'élèves (plus de 1600) que de personnels (environ 300), rend difficile la communication interne sur les projets d'actions de l'établissement en termes de développement durable. Le grand nombre de projets, de clubs, d'activités scolaires ou para-scolaires existant déjà au sein du lycée sont sources d'une grande richesse, mais rendent la communication interne difficile (affichage multiples, réunions nombreuses, acteurs de la communauté scolaire impliqués dans plusieurs actions, etc.).

Dans ce domaine également, l'audit a fait émerger un déficit de communication qu'il s'agissait de combler, d'autant plus que nombre d'élèves impliqués dans des actions de DD, ou souhaitant participer hors du temps scolaire, constataient la difficulté de s'informer sur l'existant, faute de référents facilement accessibles et bien identifiés. La constitution d'un groupe d'éco-délégués peut donc permettre de répondre à ce besoin de communication interne.

Commentaires :

Définir le « pourquoi » avant le « comment »

Il n'est guère logique de mettre en place un dispositif tel que les éco-délégués sans avoir identifié en amont les raisons justifiant l'existence de ce groupe. Il y a un risque à justifier uniquement l'existence d'éco-délégués pour montrer l'implication des élèves dans un projet d'établissement piloté et mis en place par l'équipe pédagogique et de direction. Si ce groupe ne répond pas à un besoin réel, comment fonctionnera-t-il au-delà d'une année scolaire ? Quel sera son rôle, hormis des actions de « terrain », décontextualisées des enjeux et donc des principes même de la démarche E3D (= pas d'action sans réflexion) ? D'autre part, pour les élèves qui constitueront ce groupe, n'est-il pas étrange de les réunir *ex-abrupto* pour leur demander par la suite ce qu'ils pourraient bien faire ?

1.2. Réunir les élèves intéressés et impulser la démarche

Elections ? Forum ? Réunion d'information ? Comment identifier les élèves intéressés pour devenir éco-délégués ? Comment les choisir ?

Pour ce galop d'essai, le choix le plus simple s'est imposé assez rapidement : communiquer l'information au sein des classes déjà impliquées dans des actions de DD dans le cadre de leurs cours, afin d'identifier des élèves motivés pour poursuivre la réflexion en « hors-piste ». Ce choix a facilité la constitution du groupe, tout en permettant une ouverture sur tous les niveaux (de la 2^{nde} au BS) et toutes les filières (générales et technologiques) de l'établissement. Au total, une trentaine d'élèves ont été impliqués par ce biais.

1.3. Définir le rôle des éco-délégués

La définition du rôle *possible* des éco-délégués au sein du lycée a donc émergé durant la phase d'audit, en 2008-2009, et a été proposé d'emblée aux volontaires pour cette première année d'expérimentation :

1. Constituer un groupe de réflexion et une force de proposition animée et organisée par les élèves, hors du temps scolaire, permettant à chacun de s'impliquer en fonction de ses envies, de ses possibilités, de sa motivation ;
2. Communiquer de façon transversale, entre élèves, l'état d'avancement du plan d'actions, les pistes possibles, les concrétisations, etc.

D'autre part, en amont de cette expérimentation, un regroupement d'élèves de seconde avait posé sur le papier, en toute fin d'année 2008-2009, leur point de vue sur ce que pourraient être les éco-délégués. L'objectif de ce premier *pool* de réflexion était de faire émerger les idées d'élèves ayant participé à des démarches de DD, donc bien au fait des points forts et des limites de la démarche, sans qu'ils soient eux-mêmes nécessairement impliqués par la suite dans le dispositif d'éco-délégués :

POINTS DE VUE D'ELEVES DE SECONDE SUR CE QUE POURRAIENT ETRE LES ECO-DELEGUES AU SEIN DU LYCEE VAROQUAUX

Qui ?

- Les élèves motivés et volontaires uniquement.

Quoi ?

- Proposer, soutenir, impulser, animer des projets au sein de leurs classes.
- Passer l'information verticalement entre l'équipe éducative et les classes, horizontalement entre éco-délégués et donc entre classes.

Comment ?

- Elections sur le modèle de celles des délégués.
- La première tâche des éco-délégués pourrait être de définir leurs fonctions collectivement.

Quand ?

- Réunions des éco-délégués plus informelles que celle des délégués, afin de ne pas tuer dans l'œuf l'envie des élèves motivés et volontaires, quand cela se révèle nécessaire, ponctuellement.
- Le CVL pourrait encadrer / dynamiser / centraliser le collège des éco-délégués.

Où ?

- Salle de réunion utilisée habituellement par le CVL ?
- Le collège des éco-délégués pourrait peut-être constituer un sous-groupe du CVL ?

Le premier projet

Quoi ?

- Réalisation d'une charte de l'éco-citoyen / de l'éco-délégué

Comment ?

- Discussion, débats entre éco-délégués de classes et de niveaux différents

Pourquoi ?

- Impulser les discussions et débats entre éco-délégués ;
 - Impulser les discussions et débats entre éco-délégués et élèves ;
 - Faire inscrire dans le projet d'établissement la démarche de développement durable comme centrale (et non pas annexe) .
-

Le lancement « officiel » des éco-délégués en 2009-2010 s'est donc appuyé sur quelques pistes et réflexions préliminaires. La première réunion du groupe a confirmé ces pistes initiales, à l'exception du principe des élections, qui n'a pas encore été débattu pour le moment.

Commentaires :

Réunir le groupe : qui, où, quand, comment ?

L'une des salles de réunion du CDI s'est rapidement imposée comme le lieu le plus à même de permettre aux éco-délégués de se réunir rapidement et avec souplesse, d'autant plus que toutes les rencontres ont eu lieu pendant le temps de midi, afin de ne pas retenir les élèves – qui viennent parfois de fort loin – après les cours. Mme Desnoues, documentaliste et pilote de la démarche Agenda 21, a participé à chaque réunion, pour aider les élèves dans leur démarche de réflexion. Enfin, la totalité de la trentaine d'élèves recensés n'a pas participé en même temps à toutes les réunions. En rotation, entre dix et quinze élèves se sont retrouvés à ces occasions, à charge pour eux de communiquer le contenu de ces réunions à leurs camarades.

2. Mettre le groupe d'éco-délégués sur les rails : la première « mission »

2.1. La sortie pédagogique à Fribourg : une visite (critique) d'un lieu exemplaire du développement durable

Dès l'annonce de la constitution d'un groupe d'éco-délégués, les élèves étaient informés que les volontaires participeraient à une sortie pédagogique dans l'éco-quartier Vauban, à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne). L'annonce était assortie d'un commentaire mettant en relief le fait qu'il ne s'agissait en rien d'une récompense pour leur motivation, mais bel et bien d'une sortie pédagogique : la visite était encadrée par des guides spécialisés, les élèves et accompagnateurs (équipe de direction, de gestion, enseignants) posant de multiples questions pour dépasser le stade visite/découverte.

La première « mission » confiée aux éco-délégués leur fut décrite à l'occasion d'une réunion en amont de la sortie. Il leur incombait de laisser dériver leurs yeux et leurs objectifs où ils le souhaitaient pendant la visite, afin de rendre compte le plus complètement possible de la sortie. Surtout, il leur était demandé d'être attentifs aux idées intéressantes qui pourraient être réappropriées au sein de l'établissement, que ce soit en termes de structures (gestion de l'eau, de l'énergie, etc.) ou de la voirie (gestion des voies de passages, place de la voiture, du piéton, du vélo, etc.)

L'objectif était donc double : montrer une réalisation concrète à l'échelle d'un quartier centrée sur le DD, mais également stimuler la réflexion à l'échelle du quartier du lycée. Finalement, il leur était demandé d'observer le quartier avec le même regard qu'en classe, mais en décortiquant de façon analytique et critique un « espace » au lieu des documents habituellement vus en classe.

Commentaires :
Un regard critique sur le monde

L'éco-quartier Vauban se présente comme un modèle d'organisation urbaine et de logements collectifs prenant en compte les enjeux du développement durable. Durant la visite, les commentaires des guides soulignaient avec force les particularités du quartier, donnant une image extrêmement positive de l'ensemble. L'organisation sociale (entraide, mutualisation, choix concerté des habitants par le biais de forums en matière d'aménagements collectifs) sont autant de sources d'inspirations intéressantes dans le cadre d'un retour d'expérience en collectivité.

Deux faiblesses émergent néanmoins lors des phases de question posées à l'issue de la visite : d'une part, le manque de mixité sociale de cet éco-quartier, qui n'est pas accessible à toutes les bourses, d'autre part, la fermeture relative de cet espace vis-à-vis du reste de la ville. Si les moyens de communication collectifs irriguent largement cet espace, il n'en reste pas moins que les espaces de vie collectifs (aires de jeux, de sport, places et placettes) sont cloisonnés et fonctionnent uniquement pour les habitants du quartier. La question devient alors de savoir comment éviter une forme de ghettoïsation « verte ».

Ces questions particulières, qui peuvent être « oubliées » alors que tout le reste de l'aménagement est exemplaire, ont été soulevées par les accompagnateurs.

2.2. Mettre en perspective la sortie à Fribourg et la vie de l'établissement

La mise en perspective de la sortie pédagogique à Fribourg était là encore proposée en amont, lors de la première réunion des éco-délégués. Par le biais de comparaisons photographiques, les élèves étaient invités à photographier ce qu'ils aimaient ou pas au lycée, avant de recommencer la même opération lors de la sortie à Fribourg.

Le choix et l'impression des photographies, avec l'assistance de Mme Desnoues, puis la mise en place d'une exposition permettant de mettre en regard ces deux séries de clichés « bruts » à la cafétéria de l'établissement, visant au final à générer un « nuage d'idées » de projets potentiellement réalisables au lycée.

Commentaires :
Des pistes de réflexion pour les années suivantes

Alors que les actions, dans le cadre de l'Agenda 21 scolaire, sont essentiellement basées sur les contenus disciplinaires ou co-disciplinaires des programmes et consistent en aménagements matériels ou en termes d'infrastructures, les réflexions des éco-délégués ont ouvert des pistes intéressantes dans un secteur qui constitue habituellement le « parent pauvre » du développement durable : l'organisation sociale du territoire.

Le « forum Vauban », espace de débat, de négociation, de discussion et au final de prise de décision continue entre les habitants (motivés et volontaires) de l'éco-quartier, tant en termes d'aménagements que d'occupation et de fonctionnement des espaces publics, a particulièrement attiré l'attention des élèves.

A partir de leur compte-rendu et de leurs réflexions, l'un des projets d'actions prévues pour les années à venir (la construction d'un nouveau préau selon des normes écologiques) est en passe de devenir plus qu'un nouvel aménagement, mais pourrait bien se transformer en espace de débat et de dialogue pour les élèves, sorte de forum social interne au lycée. Le contenu de cet espace définirait ainsi la forme de cet aménagement. Une idée à creuser dès l'année prochaine...

2.3. Donner au groupe une lisibilité au sein de l'établissement

Cette présentation visuelle fut complétée également par un compte-rendu oral exhaustif, réalisé par plusieurs membres du groupe, à l'intention de l'ensemble de la communauté scolaire et des partenaires de l'établissement, à l'occasion d'une réunion-bilan de la démarche Agenda 21 scolaire. Cette réunion fut donc l'occasion de rendre visible les réflexions du groupe d'éco-délégués, qui purent également prendre connaissance de l'état d'avancement de tous les projets et les actions de l'établissement.

Le potentiel du groupe des éco-délégués en tant que force de proposition s'appuie sur un précédent, puisque quelques élèves de terminales avaient déjà œuvrés en ce sens à la fin de l'année 2006-2007, dans l'optique de poser les bases d'un Agenda 21 scolaire (alors hypothétique). Ce tout premier groupe de réflexion avait produit une charte proposant d'engager l'établissement dans une démarche de développement durable, lue et actée par le C.A. :

Charte

« *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs...* ». Voici les mots prononcés avec force par le Président de la République Jacques Chirac en 2002 lors du Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable.

Lors des différents Sommets de la Terre qui se sont succédés tous les 4 ans depuis 1992, de Rio à Kyoto, de Montréal à Johannesburg, de Nairobi à Paris, les grands de ce monde, chefs d'Etats et ONG, ont débattu des meilleures solutions à apporter au problème. Leur première action a été la mise en place d'un Agenda 21 mondial, programme d'action destiné à favoriser le développement durable au 21^{ème} siècle. Selon la définition du Premier Ministre norvégien en 1987, le développement durable désigne « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Depuis Kyoto en 1997, célèbre pour son « protocole », c'est la question du réchauffement climatique qui est prioritaire.

Plus récemment, le président Chirac a lancé « l'appel de Paris ». Une quarantaine de pays y ont répondu, afin de fonder une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONUE).

« *Notre maison brûle ...* ». Mais ce n'est pas inéluctable. La France s'est lancée dans une politique de développement durable depuis 1992, en établissant notamment un ministère de l'Environnement. Elle a réaffirmé son engagement le 3 février dernier avec « l'appel de Paris ».

Toute cette politique se base sur les principes de la charte de l'environnement rédigée en 2004 et adoptée par le Parlement en 2005. Citons en particulier ces trois articles:

« Art. 2. – Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement. »

« Art. 6. – Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. »

« Art. 8. – L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et des devoirs définis par la présente charte. »

Ainsi, le gouvernement incite les citoyens français et les territoires à élaborer leur propre Agenda 21 local. Celui-ci a pour but de permettre le développement économique de la région tout en respectant le cadre de vie environnemental et social des habitants. A ces fins de multiples partenaires nationaux et locaux offrent leurs services. La communauté urbaine du Grand Nancy a elle-même mis en place son programme en 2006.

La charte de l'environnement, la stratégie nationale de développement durable et les Agendas 21 locaux sont autant de moyens mis en oeuvre par l'Etat depuis 2004.

« *Notre maison brûle...* » mais il n'est pas trop tard pour agir. A mi-chemin entre l'échelle nationale et individuelle, il est possible de faire entrer la logique de développement durable au sein des communautés éducatives. Les Agendas 21 scolaires se multiplient dans le cadre de la « Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable de 2005 à 2015 ». Plusieurs académies se sont d'ores et déjà lancées dans de tels projets.

L'Agenda 21 scolaire engage tous les acteurs de l'établissement, élèves et parents, corps enseignant, personnel technique. Leur action, s'étendant autant sur le site du lycée que sur son environnement proche, a pour objectif de faire prendre conscience à chacun du rôle qu'il peut et doit jouer pour promouvoir le développement environnementale, social et économique de son cadre de vie particulier.

Le lycée Varoquaux, avec près de deux mille personnes réunies chaque jour, peut être considéré comme un microcosme de la taille d'une petite ville. Etant un espace de vie commune ouvert sur l'extérieur, il semble parfaitement approprié pour un projet de ce type.

Mais avant toute action concrète, une profonde analyse des acquis et des améliorations envisageables est nécessaire. Ainsi l'Agenda 21, dans sa théorie autant que dans sa pratique, peut devenir le support d'enseignements scientifiques et civiques. Ces travaux permettront d'enrichir et d'améliorer le projet en réévaluant sa pertinence et sa réussite année après année. Le passage du projet peut se faire d'une classe à la suivante, mais il est également envisageable de transmettre le relais au Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du lycée.

L'intégration de l'Agenda 21 scolaire dans le projet d'établissement permettra donc l'amélioration du cadre de vie social et environnemental du lycée et de ses alentours (toute la communauté scolaire ?) tout en offrant des bénéfices éducatifs, écologiques et financiers à ses acteurs.

Cette réflexion préliminaire s'était concrétisée par l'inscription des grands axes (théoriques) de l'Agenda 21 scolaire dans le projet d'établissement :

Commentaires :
La visibilité des éco-délégués au sein de l'établissement

Si le groupe des éco-délégués est à géométrie variable dans le temps et repose avant tout sur un noyau dur d'élèves motivés se réunissant de façon plutôt informelle, il semble nécessaire de sortir autant que possible de ce cadre plutôt lâche pour formaliser, concrétiser et communiquer les réflexions du groupe de façon périodique devant les instances qui pilotent la vie du lycée : CVL (Conseil de la vie lycéenne), C.A., groupe de pilotage de l'Agenda 21 scolaire, notamment. Faire voter et acter les propositions,, les enregistrer durablement (sous une forme numérique ou une autre) est absolument nécessaire pour sortir de la communication « événementielle », qui risque de tomber dans les limbes au fur et à mesure de l'avancée des divers projets.

EN GUISE DE BILAN

S'il n'est pas aisé de tirer un bilan en termes pédagogiques à l'échelle de chaque membre du groupe naissant d'éco-délégués, l'implication d'un « noyau dur » d'élèves au sein de la vie de l'établissement est incontestable. Ce petit groupe a clairement animé l'année, tant en ce qui concerne la préparation de la sortie pédagogique à Fribourg, puis son compte-rendu et ses prolongements en termes de réflexion, tout en assurant une sorte de « fil rouge » bien plus visible et lisible que la multitude d'actions plus techniques éclatées entre classes et filières.

Sur le plan des objectifs initiaux (animer, réfléchir, proposer, communiquer), le bilan est très clairement positif : le groupe des éco-délégués a su créer un espace de dialogue qui pourrait potentiellement relier tous les projets les uns aux autres. Leur réflexion en ce sens permettra peut-être dès l'année prochaine de donner corps à ce lieu de débat.

Reste à savoir si ce groupe a une perspective d'avenir au sein du lycée. Clairement, oui, à condition que le groupe actuel consigne ses travaux et ses réflexions sous une forme numérique, afin qu'elles soient accessibles à la prochaine génération d'élèves volontaires. L'idée est évidemment que ce futur groupe ne reparte pas de zéro et s'appuie sur l'existant. C'est la seconde « mission » proposée à notre premier groupe embryonnaire d'éco-délégués : laisser une trace utilisable par leurs successeurs... Une réflexion en cours actuellement !

27 mai 2010
Laurent LITZENBURGER